

Rectificatif au règlement délégué (UE) 2020/217 de la Commission du 4 octobre 2019 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges et corrigeant ce règlement

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 44 du 18 février 2020)

Page 11, à l'annexe III, point 2 c), ligne 022-006-002, première colonne:

au lieu de: «022-006-002»,

lire: «022-006-00-2».
